

Systèmes d'auto gouvernance autochtones

Les systèmes de gouvernance autochtones se sont révélés résilients pendant des siècles, malgré la colonisation, les attaques et les tentatives de les saper au nom de la construction de la Nation et de l'intégrité territoriale de l'État.

Ces systèmes de gouvernance autochtones, qui incluent souvent des lois coutumières, des mécanismes de règlement des différends et de règlement des différends, sont essentiels pour garantir le bien-être et les droits des peuples autochtones aujourd'hui, notamment en ce qui concerne l'autodétermination et le développement auto-défini.

Par conséquent, en 2019, les trois mécanismes des Nations Unies traitant des droits des peuples autochtones accorderont une attention particulière à la mise en œuvre du droit des peuples autochtones à l'autonomie gouvernementale.

En janvier 2018, le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies a organisé une réunion d'un groupe d'experts internationaux de trois jours sur le thème «*Développement durable dans les territoires des peuples autochtones*», comme l'a recommandé l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones. sa session de 2017.

Le MEDPA a mené une étude sur le Consentement libre, préalable et éclairé, qui a été soumise au Conseil des droits de l'homme en septembre 2018. Dans cette étude, le Mécanisme d'experts a fait valoir que le droit à l'autodétermination est le droit humain fondamental sur lequel le Consentement préalable et éclairé est basé sur des liens étroits avec le droit à l'autonomie et à l'autonomie gouvernementale.

En octobre 2018, la Rapporteuse spéciale a présenté son rapport à la 73e session de la Troisième Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le thème «*Peuples autochtones et auto gouvernance*». Le rapport du Rapporteur spécial fournit un aperçu général du cadre juridique international régissant le droit à l'autonomie et à l'autonomie des peuples autochtones et passe en revue des exemples concrets de la grande diversité des systèmes de gouvernance autochtones existant dans le monde.

Source : IWGIA The Indigenous World 2019